



Municipalité
CH-1400 Cheseaux-Noréaz

Cheseaux-Noréaz, le 27 mai 2021

Préavis municipal N° 89/21 sur la gestion et les comptes 2020

Conformément aux dispositions légales, la Municipalité vous présente son rapport sur la gestion et les comptes pour l'année 2020.

GESTION

La Municipalité a siégé à 44 reprises en 2020. Elle a participé aux assemblées des organismes régionaux dont la commune fait partie ainsi qu'aux séances de travail organisées par la Préfecture. Elle a répondu régulièrement aux diverses demandes de renseignements et fourni les données nécessaires aux statistiques demandées par l'Etat.

Elle n'a pas utilisé les diverses autorisations légales déléguées par le Conseil général en début de législature.

COMPTES 2020

Le budget 2020 prévoyait des recettes de	Fr.	3'053'390.00
Des dépenses de	Fr.	<u>3'352'630.00</u>
Soit une perte présumée de	Fr.	<u>299'240.00</u> =====

Les comptes 2020 présentent les résultats suivants :

Recettes	Fr.	3'647'052.13
Dépenses	Fr.	<u>3'479'713.87</u>
Soit un bénéfice de	Fr.	<u>167'338.26</u> =====

Correspondant à une amélioration de	Fr.	<u>466'578.26</u>
-------------------------------------	-----	-------------------

Les amortissements se montent à Fr. 272'890.-.

Principales différences par rapport au budget :

1. Administration

Le budget prévoyait un excédent des charges	Fr.	456'600.00
Le solde négatif est de	Fr.	426'953.30

Annulation de la fête de Cheseaux en raison du COVID et baisse des charges Travys.

2. Finances

Le budget prévoyait un excédent des revenus de	Fr.	1'681'700.00
Le solde positif est de	Fr.	2'121'747.21

Principales différences

Augmentation importante des impôts sur le revenu personnel et l'impôt sur la fortune de Fr. 604'600.-.

3. Bâtiments et domaines

Le budget prévoyait un l'excédent de charges de	Fr.	38'640.00
Le solde négatif est de	Fr.	66'356.58

Principales différences

Augmentation de l'entretien du bâtiment communal de par le changement du groupe frigorifique et des travaux de rénovation des appartements et du hall.

4. Travaux

Le budget prévoyait un excédent des charges de	Fr.	195'400.00
Le solde négatif est de	Fr.	175'762.31

Principales différences

Diminution entretien des routes de Fr. 5'000.-
Diminution des charges de la STEP de Fr. 6'000.-
Diminution des charges des ordures de Fr. 6'000.-

5. Instruction publique et cultes

Le budget prévoyait un excédent des charges de	Fr.	459'000.00
Le solde négatif est de	Fr.	452'579.17

Principales différences

Augmentation des frais de l'enseignement secondaire et changement comptable pour les bourses d'études et d'apprentissage.

6. Police

Le budget prévoyait un excédent des charges de	Fr.	150'600.00
Le solde négatif est de	Fr.	139'286.89

Principales différences

Baisse des frais du SDIS de Fr. 6'000.00 liés au COVID (peu de formations)
Baisse des frais de la PCI de Fr. 5'000.00

7. Sécurité sociale

Le budget prévoyait un excédent des charges de	Fr.	671'000.00
Le solde négatif est de	Fr.	693'470.70

Principales différences

Augmentation des charges cantonales de Fr. 22'000.-.

8. Services industriels

Le budget prévoyait un excédent des charges de	Fr.	9'700.00
Le solde négatif est de	Fr.	0.00

Principales différences

Baisse de l'entretien du réseau d'eau de Fr. 14'000.00
Baisse de l'achat d'eau de Fr. 19'500.00

En conclusion, la Municipalité propose au Conseil général de prendre l'arrêté suivant :

LE CONSEIL GENERAL DE CHESEAUX-NOREAZ

Vu le rapport de la Municipalité,
Entendu le rapport de la commission de gestion,
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

Article premier : Les comptes communaux de l'année 2020 sont adoptés.

Article deux : Décharge est donnée à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2020.

LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



D. SCHNEIDER



la Secrétaire :



C. PEGUIRON